

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT



الديوان الوطني للتطهير
Office National de l'Assainissement

**RÉAMÉNAGEMENT ET RENOUVELLEMENT
DES ÉQUIPEMENTS POUR LA MISE A NIVEAU
DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA VILLE
DE BEJAIA, WILAYA DE BEJAIA**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**

DOSSIER ANNEXE

SOMMAIRE

I. AVIS DE PRESSE.

- EN LANGUE FRANÇAISE.**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT



الديوان الوطني للتطهير
Office National de l'Assainissement

**« RÉAMÉNAGEMENT ET RENOUVELLEMENT
DES ÉQUIPEMENTS POUR LA MISE A NIVEAU
DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA VILLE DE BEJAIA,
WILAYA DE BEJAIA »**

Avis de presse – Français –

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT

NIF : 000116001715484

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES.

N°/DG/ONA/2016

L'Office National de l'Assainissement lance un avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales réalisation du projet de réaménagement et le renouvellement des équipements pour la mise à niveau de la station d'épuration de la ville de BEJAIA, wilaya de BEJAIA.

Les travaux, fournitures et prestations à assurer dans le cadre du projet, sont décomposés comme suit :

- **Fourniture installation et mise en service des équipements**
- **Réalisation des travaux de génie-civil.**
- **Fourniture du matériel, outillage et pièces de rechange pour l'exploitation.**

Les soumissionnaires doivent répondre aux conditions minimales d'éligibilité suivantes :

✓ **Condition d'éligibilité n°1 : Capacités professionnelles**

Les entreprises soumissionnaires, doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité à la date de l'ouverture des plis, dans le domaine de l'hydraulique comme activité principale, catégorie **quatre (IV) ou plus**, codes d'activité : **34-708** ou **34-709** ; ou **34-920** ; ou **34-705** ; ou **34-309** relatifs aux traitements des eaux ou équipements électromécaniques et hydrauliques ; ou grands transferts hydrauliques (pose de canalisation à grande distance) ; ou assainissement ; ou petite hydraulique , conformément décret exécutif n° 14-139 du 20 Joumada Ethania 1435 correspondant au 20 avril 2014 portant obligation pour les entreprises, groupes d'entreprises et groupements d'entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics de certains secteurs d'activités d'être titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelles.

✓ **Condition d'éligibilité n°2 : Capacités financières**

Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2013, 2014 et 2015), un chiffre d'affaire moyen de vingt trois millions de dinars (23 000 000,00 D.A) TTC minimum.

✓ **Condition d'éligibilité n°3 : Capacités techniques**

Les entreprises soumissionnaires, doivent avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années un (01) projet, ou plus, de réhabilitation ou de réalisation, avec installation des équipements : d'une station d'épuration, d'une station de traitement d'eau potable ou d'une station de déminéralisation ou d'une station de pompage ou de relevage ou d'une station de dessalement.

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'un reçu de virement d'un montant de dix milles Dinars Algériens (10 000 DA) au compte N°**003 00638 301141300058** ouvert auprès de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural - Agence Birkhadem, Alger.

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré dès parution du présent avis d'appel d'offres auprès du bureau des marchés de l'Office National de l'Assainissement (ONA) sis au :

ONA Carrefour Sidi Arcine - Route de Baraki- Alger.

Fax : 021 76 20 40

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres, à l'adresse ci-dessus indiquée, sous plis séparés (dossier de candidature, pli technique et pli financier) en deux (02) exemplaires, dont un (01) original et une (01) copie ,et ce conformément à l'article 15 du documents constitutifs de l'offre de l'instructions aux soumissionnaires.

Comme suit :

1. Dossier de candidature : Le dossier de candidature sera constitué de :

Pièce A01 : La déclaration de candidature datée et signée selon le modèle joint en (**Modèle 1**) du présent document.

Pièce A02 : La déclaration de probité datée et signée selon le modèle joint en (**Modèle 2**).

Pièce A03 : Les statuts pour les sociétés.

Pièce A04 : Les Pouvoirs du (ou des) signataires(s) avec les preuves juridiques habilitants le (ou les) signataires (s) à présenter une offre et exécuter le Marché au nom du soumissionnaire.

Pièce A05 : Le Certificat de qualification et de classification professionnelle du soumissionnaire en cours de validité.

Pièce A06 : Les bilans financiers, (Actif- passif et TCR) des trois (03) dernières années 2013, 2014 et 2015 certifiés par le commissaire aux comptes et visés par l'administration fiscale.

Pièce A 07 : Attestation de solvabilité bancaire en cours de validité.

Pièce A 08: Références professionnelles dans le domaine de l'assainissement telles qu'exigées par le cahier des charges justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les Maîtres d'Ouvrages concernés (**Modèle 7**)

Pièce A 09 : état des moyens humains ; (**Modèle 8**) avec qualification du personnel d'encadrement, présentation des CV signés par les intervenants + diplômes ou titres équivalents.

Pièce A10 : état des moyens matériels ; renseigner le (**Modèle 8**) et présenter la carte grise (pour les moyens roulants et/ou facture d'achat pour les moyens non roulants), contrat de location ou contrat de leasing).

Pièce A11 : La déclaration éventuelle des sous traitants datée et signée éventuelle: cette déclaration indiquera les sous-traitants susceptibles d'être proposés ultérieurement au contractant pour agrément conformément au modèle joint en (**Modèle 6**).

Pièce A12: Une copie du contrat de sous-traitance éventuelle, ce contrat devra indiquer :

- La dénomination de l'entreprise sous traitante
- La dénomination de l'entreprise sous traitante
- Objet et montant des prestations sous traitées
- Délai et planning de réalisation des prestations sous traitées ainsi que les modalités d'application des pénalités financières, le cas échéant
- Nature des prix, modalités de paiement, d'actualisation et de révision des prix, le cas échéant
- Modalités de réception des prestations
- Règlement des litiges

NB : Le sous traitant est tenu de présenter les pièces **A3** jusqu'à **A10**.

Pièce A13 : Le ou les calendrier(s) prévisionnel(s) d'exécution.

Pièce A14 : Garantie décennale : le soumissionnaire devra également fournir une **attestation d'engagement** pour contracter et présenter une fois retenu une assurance de la garantie décennale des ouvrages de Génie Civil, objet du présent marché, conformément au (**Modèle 5**).

2. Offre technique :

Les soumissionnaires fourniront deux (02) exemplaires, dont un (01) **original** et une (01) **copie** de l'offre technique qui sera constituée de :

Pièce A15: Déclaration à souscrire datée et signée. La déclaration à souscrire doit être établie conformément au modèle figurant en **modèle 3** du présent document

Pièce A16 : Attestation de visite des lieux.

Pièce A17: Les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG), et la présente Instruction aux Soumissionnaires (IS) paraphés à chaque page et signés en dernière page avec la mention manuscrite "LU et ACCEPTÉ" par le soumissionnaire.

Pièce A18 : Les Cahiers des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP) paraphés à chaque page et signés en dernière page avec la mention manuscrite "LU et ACCEPTÉ" par le soumissionnaire.

Pièce A19 : Les Cahiers des Prescriptions Spéciales (CPS) paraphés à chaque page et signés en dernière page avec la mention manuscrite "LU et ACCEPTÉ" par le soumissionnaire.

Pièce A20 : Un mémoire technique

Le soumissionnaire devra présenter un mémoire technique regroupant les documents relatifs au dossier technique justificatif détaillé et les notices techniques des équipements complémentaires proposés, ce mémoire technique doit être constitué des dossiers et documents énumérés dans les pièces ci-après :

- **Un dossier technique** justificatif détaillé comprenant notamment, une description générale des :
 - Équipements, et l'instrumentation
 - L'automatisme, et le système de supervision
 - Les modifications qui seront opérées sur les installations existantes pour pouvoir intégrer le système de supervision
 - Le choix des matériaux, et des équipements complémentaires
 - L'ensemble des travaux à réaliser,

3. Offre financière :

Les soumissionnaires fourniront deux (02) exemplaires, dont un (01) **original** et une (01) **copie** de l'offre financière qui sera constituée de :

Pièce B01 : La lettre de Soumission datée et signée par le fondé de pouvoir, à renseigner suivant le modèle joint en **(modèle 4)**.

Pièce B02 : Le **Bordereau des Prix Unitaires**, dans lequel et pour chaque prix, le soumissionnaire devra faire correspondre le montant en chiffres et en toutes lettres. Ce document sera paraphé à chaque page et signé en dernière page.

Pièce B03 : Le **Détail Quantitatif** et **Estimatif** dûment renseigné paraphé à chaque page et signé en dernière page.

Pièce B04 : Les sous détails de chaque prix **SDPU** avec la **décomposition du prix global et forfaitaire**, remplis, paraphés à chaque page et signés en dernière page.

Observation générale sur la présentation du dossier d'appel d'offre

Les documents demandés ci-dessus, devront porter les références indiquées de **A1** jusqu'à **A20** et de **B1** à **B4**.

La présentation sera claire afin de permettre au service contractant de juger en parfaite connaissance de cause.

En l'absence d'un ou de plusieurs documents et éléments d'analyse demandés dans le dossier de candidature, l'offre technique et financière au stade de l'évaluation des offres, après la demande de complément, l'offre sera jugée incomplète et sera rejetée sans possibilité de contestation de la part du ou (des) soumissionnaire(s).

Le délai de préparation des offres est fixé à **soixante (60) jours** à compter de la première date de publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et le BOMOP et le portail des marchés publique.

Le dépôt des offres correspondent au dernier jour du délai de préparation des offres avant **13 heures et 30 mn.**

L'ouverture du dossier de candidature, des plis technique et des plis financier est fixée pour le même jour à 14 :00 heures au siège de la direction générale de l'ONA.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant « **la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois** » à partir de la date de l'ouverture des plis

Pour plus de détails sur le contenu des plis financiers et techniques veuillez consulter notre site : **www.ona.dz / www.ona-dz.com.**